

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2005

Les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2005 imposent une réalité bien simple : **le SNETAA reste le syndicat majoritaire de son secteur, l'enseignement professionnel.**

La baisse du taux de participation et les départs à la retraite ont cependant contribué à une légère érosion de notre score. Toutefois, avec 31,75 %, le SNETAA reste de très loin le syndicat le plus représentatif des PLP. Ces bons résultats sont dus à la cohérence de ses engagements pour la défense des PLP, des Lycées Professionnels, de l'enseignement professionnel. Ils sont la résultante de la confiance

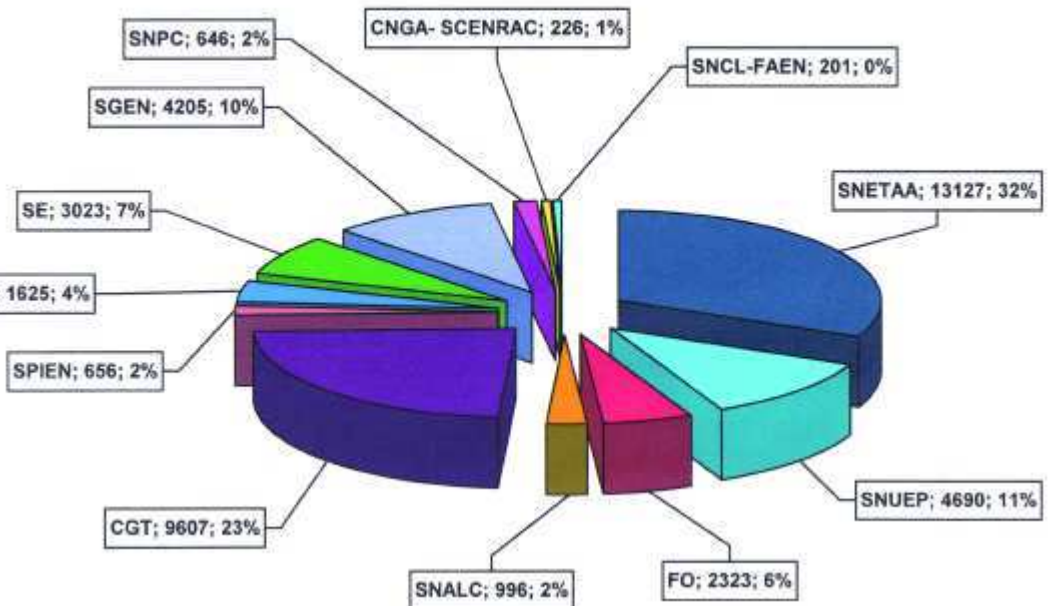
que témoignent les collègues à un syndicat qui a su allier revendication et action tout en sachant maintenir contre vents et marées son indépendance. C'est parfois ce qui lui coûte puisque le SNETAA ne perçoit aucune subvention de quelque nature que ce soit contrairement à ses principaux

concurrents.

Les élections professionnelles ont lieu tous les trois ans afin de mesurer la représentativité des organisations syndicales dans les différents corps des personnels.

ont pris part au vote. C'est une diminution importante de 4,60 % du taux de participation. Les chiffres de participation traditionnellement élevés montrent une importante érosion, et c'est pour

Répartition des voix à la CAPN

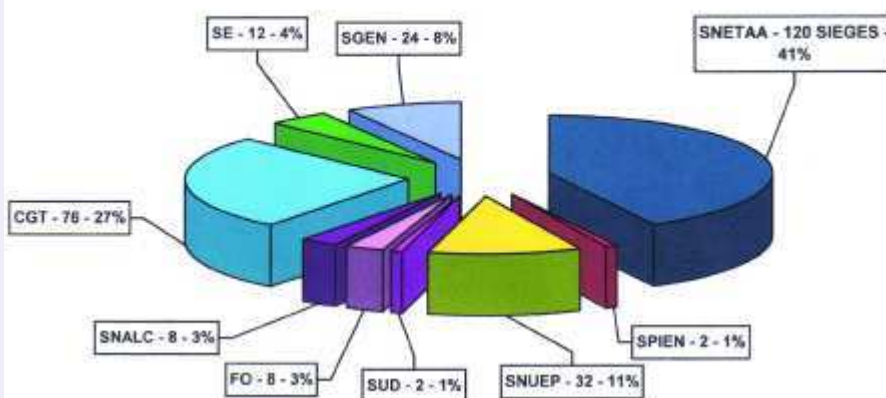


Ainsi, 434 334 enseignants appartenant à 10 corps différents du second degré étaient concernés par ce scrutin. Le taux de participation a été de 61,14 %. Il y a une baisse de 2,97 % globalement. Parmi eux, les 68 615 PLP étaient appelés à se prononcer le 6 décembre. 62,65 % soit 41 365

cela que nous devons matérialiser une première inquiétude. Certes, l'abstention défavorise le syndicat majoritaire, mais c'est surtout cette baisse qui doit nous interroger. Les collègues doivent impérativement se sentir concernés par ces élections. En effet, CAPN, et CAPA sont les « outils » entre autres de la gestion de la carrière des personnels. Leur rôle est donc fondamental. Pour que le paritarisme vive et que les syndicats représentés dans ces instances aient bien toute leur légitimité, il faut qu'un maximum de collègues enseignants votent. Nous devons tous contribuer à ce que les prochaines échéances ne matérialisent pas une nouvelle diminution (à comparer aujourd'hui avec la participation pour les salariés du privé dans le cadre des prud'hommes). Pour autant, ce chiffre traduit peut-être à la fois :

- le mécontentement de certains collègues qui se sentent «assommés» par la succession des réformes qui ont dégradé leurs conditions de travail et leur pou-

Répartition des sièges en CAPA



R : 1) en intégrant résultats NC : 9 sièges → 1 seule liste SNETAA-EIL
2) sans résultats MAYOTTE

voir d'achat ;
 - l'entrée dans le métier de jeunes collègues qui méconnaissent trop souvent leur cadre réglementaire et statutaire ;
 - les départs massifs à la retraite de collègues qui souvent étaient aussi des militants.
 Le SNETAA prendra largement sa part pour que le taux de participation soit à la hauteur de l'enjeu.

missaires paritaires académiques porte sa représentativité à plus de 42 %.
 Ainsi, dans le corps des PLP, la CGT maintient ses positions avec

avoir réaffirmé le collège unique qui a contribué à sa réforme. Celle-ci a permis la suppression des classes technologiques (4^{ème} ou 3^{ème}) et a conduit au

Répartition des sièges

SNETAA-EIL	4 sièges : 1 Hors-Classe et 3 Classe normale
UNSEN-CGT	3 sièges : 3 Classe normale
SNUEP-FSU	1 siège : 1 Classe normale
SGEN-CGT	1 siège : 1 Classe normale

La concurrence était à nouveau rude dans le corps des PLP puisqu'il y avait 12 listes en présence. Cela contribue aussi à un certain émiettement des votes. Le syndicat majoritaire n'est pas renforcé alors que la dissémination des voix ne permet pas pour autant à certains syndicats de se qualifier pour obtenir un siège dans les instances.
 Le SNETAA avec 31,75 % des voix conserve contre vents et marées sa première place, loin devant le second, en l'occurrence l'UNSEN-CGT qui obtient 23,22 %. La

23 % des suffrages exprimés. Le SGEN-CFDT perd seulement 2 %. Nous disons seulement car effectivement, les collègues ne semblent pas avoir sanctionné véritablement la signature de cette organisation au bas du document qui en 2003 faisait régresser les retraites et ainsi notre droit à pension. Cette baisse du SGEN-CFDT semble profiter au SE-UNSA qui augmente de quelques miettes son score.
 C'est le SNUEP-FSU qui semble réaliser la bonne opération en progressant de plus de 2 %. C'est

seul ersatz d'une troisième devenue diversifiée.

Ce scrutin s'est déroulé à un moment où l'Education nationale connaît de nombreuses attaques qui correspondent d'une manière générale à celles menées contre les statuts. C'est la volonté gouvernementale de « casser » la Fonction publique même si cela contribue à une dégradation des conditions de travail des enseignants. N'est-ce pas la logique de la performance, c'est-à-dire du toujours plus qui se met en place ? Celle-ci tient son corollaire avec l'évaluation au mérite. Tous ces sujets ont rencontré la détermination du SNETAA à ne pas laisser faire. Il continuera ce combat et en initiera d'autres. Le premier syndicat de l'enseignement professionnel a conforté ses positions vis à vis de ses interlocuteurs qu'ils soient ministériels, patronaux ou autres.

C'est son syndicalisme indépendant et d'adhérents qui permettra de continuer à faire entendre la voix des personnels même s'il est de plus en plus difficile d'être entendu.

Ces résultats sont un encouragement pour tous les responsables nationaux et locaux à continuer le combat au seul service de l'intérêt des PLP.

Pour vraiment assurer l'avenir des PLP, de l'enseignement professionnel, nous devons nous mobiliser et nous rassembler. C'est toujours plus nombreux que nous devons le faire au sein du SNETAA.

Représentants élus du personnels :

TITULAIRE Hors-Classe	PREMIER SUPPLEANT	DEUXIEME SUPPLEANT
GUERIN Christian	CHIPY Michèle	SAUCE Christian

TITULAIRE Classe normale	PREMIERS SUPPLEANT	DEUXIEMES SUPPLEANT
AZAÏS Catherine	GERBAULT Jean-luc	VIONNET-GUILLOT Patricia
MERIC Patrice	LAFARGUE Dominique	TOURNIER Nicolas
VAISSE Françoise	GORCZYCA Gérard	METIFEU LUC

répartition des sièges à la CAPN ne varie pas puisque le SNETAA maintient largement ses 4 sièges (cf. Tableau).
 Les résultats du SNETAA aux CAPA confirment sa large implantation puisqu'il demeure le seul syndicat à avoir des élus dans toutes les académies et Territoires. Le nombre de ses com-

l'élément paradoxal qui fait que nos collègues ont semblé préférer la logique fédérale FSU à un véritable syndicat qui défend spécifiquement le corps des PLP. Il est en effet paradoxal que certains de nos collègues semblent oublier que le syndicat majoritaire de la FSU, le SNES, est pour le corps unique, le lycée unique, après